

Annexe à la délibération n° du 21 décembre 2021

Montants maximums applicables dans le cadre du RIFSEEP

Les textes qui définissent le RIFSEEP prévoient des montants plafonds propres à chaque cadre d'emplois et à chaque groupe de fonctions, pour l'IFSE et le CIA.

Ces montants sont minorés pour les agents qui bénéficient d'un logement pour nécessité absolue de service.

Ces montants sont les suivants à la date de la présente délibération :

Catégorie	Cadres d'emplois	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE	Montants annuels maxima du CIA	Montants globaux maximum	Montants globaux plafonnés Etat
CATEGORIE A	Administrateurs territoriaux					
	Groupe 1	19 360 €	49 980 €	2 000 €	51 980 €	58 800 €
	Attachés territoriaux					
	Groupe 1	19 360 €	36 210 €	2 000 €	38 210 €	42 600 €
	Groupe 2	11 840 €	29 650 €	2 000 €	31 650 €	37 800 €
	Groupe 3	7 830 €	19 450 €	2 000 €	21 450 €	30 000 €
	Groupe 4	6 030 €	18 000 €	2 000 €	20 000 €	24 000 €
	Pour les agents de ces cadres d'emplois (attachés) bénéficiant d'une concession de logement pour nécessité absolue de service					
	Groupe 1	-	22 310 €	2 000 €	24 310 €	28 700 €
	Groupe 2	-	15 880 €	2 000 €	17 880 €	22 875 €
	Groupe 3	-	10 920 €	2 000 €	12 920 €	18 820 €
	Groupe 4	-	9 850 €	2 000 €	11 850 €	14 760 €
	Ingénieurs en chef territoriaux					
	Groupe 1	19 360 €	54 260 €	2 000 €	56 260 €	67 200 €
	Pour les agents de ces cadres d'emplois (ingénieurs en chef) bénéficiant d'une concession de logement pour nécessité absolue de service					
	Groupe 1	-	40 690 €	2 000 €	42 690 €	52 920 €
	Ingénieurs territoriaux					
	Groupe 1	19 360 €	36 210 €	2 000 €	38 210 €	55 200 €
	Groupe 2	11 840 €	29 650 €	2 000 €	31 650 €	47 400 €
	Groupe 3	7 830 €	19 450 €	2 000 €	21 450 €	42 350 €
	Groupe 4	6 030 €	18 000 €	2 000 €	20 000 €	37 000 €
	Pour les agents de ces cadres d'emplois (ingénieurs) bénéficiant d'une concession de logement pour nécessité absolue de service					
	Groupe 1	-	22 310 €	2 000 €	24 310 €	41 130 €
	Groupe 2	-	15 880 €	2 000 €	17 880 €	35 310 €
	Groupe 3	-	10 920 €	2 000 €	12 920 €	31 540 €
	Groupe 4	-	9 850 €	2 000 €	11 850 €	27 565 €

Catégorie	Cadres d'emplois	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE	Montants annuels maxima du CIA	Montants globaux maximum	Montants globaux plafonnés Etat	
	Conseillers territoriaux socio-éducatifs						
	Groupe 3	7 830 €	19 450 €	2 000 €	21 450 €	30 000 €	
	Groupe 4	6 030 €	18 000 €	2 000 €	20 000 €	24 000 €	
	Assistants territoriaux socio-éducatifs						
	Groupe 3	7 830 €	19 450 €	2 000 €	21 450 €	22 920 €	
	Groupe 4	6 030 €	15 300 €	2 000 €	17 300 €	18 000 €	
	Conservateurs territoriaux du patrimoine						
	Groupe 2	11 840 €	29 650 €	2 000 €	31 650 €	47 400 €	
	Groupe 3	7 830 €	19 450 €	2 000 €	21 450 €	40 530 €	
	<i>Pour les agents de ces cadres d'emplois (conservateurs du patrimoine) bénéficiant d'une concession de logement pour nécessité absolue de service</i>						
	Groupe 2	-	16 310 €	2 000 €	18 310 €	29 270 €	
	Groupe 3	-	10 700 €	2 000 €	12 700 €	25 030 €	
	Attachés territoriaux de conservation du patrimoine						
	Groupe 3	7 830 €	19 450 €	2 000 €	21 450 €	35 000 €	
	Groupe 4	6 030 €	18 000 €	2 000 €	20 000 €	32 000 €	
	CATEGORIE B	Rédacteurs territoriaux, animateurs territoriaux					
		Groupe 1	6 410 €	17 480 €	2 000 €	19 480 €	19 860 €
Groupe 2		4 610 €	11 760 €	2 000 €	13 760 €	18 200 €	
Groupe 3		3 410 €	9 360 €	2 000 €	11 360 €	16 645 €	
<i>Pour les agents de ces cadres d'emplois (rédacteurs, animateurs) bénéficiant d'une concession de logement pour nécessité absolue de service</i>							
Groupe 1		-	8 030 €	2 000 €	10 030 €	10 410 €	
Groupe 2		-	5 300 €	2 000 €	7 300 €	9 405 €	
Groupe 3		-	4 260 €	2 000 €	6 260 €	8 665 €	
Techniciens territoriaux							
Groupe 1		6 410 €	17 480 €	2 000 €	19 480 €	22 340 €	
Groupe 2		4 610 €	11 760 €	2 000 €	13 760 €	21 115 €	
Groupe 3		3 410 €	9 360 €	2 000 €	11 360 €	19 885 €	
<i>Pour les agents de ces cadres d'emplois (techniciens) bénéficiant d'une concession de logement pour nécessité absolue de service</i>							
Groupe 1		-	8 030 €	2 000 €	10 030 €	16 440 €	
Groupe 2		-	5 300 €	2 000 €	7 300 €	15 540 €	
Groupe 3		-	4 260 €	2 000 €	6 260 €	14 635 €	
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques							
Groupe 1	6 410 €	16 720 €	2 000 €	18 720 €	19 000 €		
Groupe 2	4 610 €	11 760 €	2 000 €	13 760 €	17 000 €		

Catégorie	Cadres d'emplois	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE	Montants annuels maxima du CIA	Montants globaux maximum	Montants globaux plafonnés Etat
CATEGORIE C	Adjointes administratifs territoriaux, adjoints techniques territoriaux, agents de maîtrise territoriaux, adjoints d'animation territoriaux, adjoints territoriaux du patrimoine					
	Groupe 1	2 550 €	7 760 €	2 000 €	9 760 €	12 600 €
	Groupe 2	2 190 €	4 620€	2 000 €	6 620 €	12 000 €
	<i>Pour les agents de ces cadres d'emplois (adjoints administratifs, adjoints techniques, agents de maîtrise, adjoints d'animation, adjoints du patrimoine) bénéficiant d'une concession de logement pour nécessité absolue de service</i>					
	Groupe 1	-	4 850 €	2 000 €	6 850 €	8 350 €
	Groupe 2	-	2 890 €	2 000 €	4 890 €	7 950 €